



ENTREPRISE GÉNÉRALE
D'EFFAROUCHEMENT, FAUCONNERIE
et CAPTURE PIGEONS

MAIRIE VIROFLAY
Direction Service Technique
191 avenue du Général Leclerc
78220 VIROFLAY

Affaire suivie par Monsieur Claude Delcourt
Réf. : Cap.pig.Viroflay.14.01

Le 11 mars 2014

DEVIS

- Dépigeonnisation permanente et durable.
- Capture des colonies de pigeons établies sur la ville de Viroflay.
- Méthode : Capture des pigeons avec 2 à 4 volières de capture permanente installées suivant les possibilités d'installation sur des toitures terrasses ou autres points stratégiques adéquats donc une résidence 3F. Nos volières préfabriquées et démontables de 4m³ ont une capacité de capture de 150 pigeons par enlèvement. Nos volières sont équipées de trémie à grain et d'abreuvoir automatiques, d'une toiture et bardées sur 3 cotés, offrant les meilleurs conditions de détention aux pigeons capturés.
Nos interventions de capture, d'enlèvement des pigeons et d'entretien des volières sont réalisées conformément à la réglementation. Nous adaptons nos méthodes et emplacement au comportement des pigeons.
- Durée : Le programme de 12 semaines est assuré par deux fauconniers animaliers spécialisés en capture de pigeons de ville.
- Deux fauconniers spécialisés assureront ce programme.

Tarif forfaitaire H.T. : 117,00 € / h

Total H.T. 42 h x 117,00 €

4 914,00 Euros

T.V.A. 20,00 %

982,80 Euros

T.T.C.

5 896,80 Euros

En cas d'acceptation, il est indispensable de nous retourner un exemplaire de ce devis, daté et signé, avec la mention « Bon pour accord » ou un bon commande.

Paul Lefranc, Gérant

EURL – EGEF. Société commerciale au capital de 1000 euros. RC Tours 483 669 560

SIRET 483 669 560 00011 - APE 0149Z - TVA Intracommunautaire FR48483669560

www.france-effarouchement.com Moulin de Bréviande, 37460 Beaumont-Village

Tél: 02 47 92 76 82 ou 06 08 93 33 71 Fax: 02 47 92 65 66 Email: paul@france-effarouchement.com